

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 avril 2005
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANGON Jacques à M. MERCHERZ Jean jusqu'à 11 H 00
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

LA SEANCE EST OUVERTE

Service public de l'Eau Potable - Mélange des eaux des forages de Benauge et de Jourde - Subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Conventions - Autorisations

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des investissements liés au Traité de concession de la Communauté urbaine de Bordeaux, Lyonnaise des Eaux France, agissant en sa qualité de délégataire, envisage la mise en place de surpresseurs et de canalisations pour assurer la dilution des eaux des forages de La Benauge et de Jourde dans le cadre de leur mise en conformité avec la réglementation pour les teneurs en fluor, sulfates et potassiums.

A la suite de démarches effectuées par le concessionnaire auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Commission des interventions de cet organisme, lors de sa réunion du 13 décembre 2004, a décidé d'attribuer son concours financier sous la forme d'une subvention maximale (à hauteur de 15 % du montant retenu) et d'une avance remboursable (représentant de 30 % d'un montant retenu).

L'aide ainsi accordée se monte respectivement à :

MELANGE DES EAUX DU FORAGE DE BENAUGE :

Montant estimatif des travaux : 200 145 € HT
Montant retenu par l'Agence de l'Eau : 192 000 € HT
Subvention maximale : 28 800 €
Avance remboursable : 57 600 €

MELANGE DES EAUX DU FORAGE DE JOURDE :

Montant estimatif des travaux : 131 570 € HT
Montant retenu par l'Agence de l'Eau : 126 000 € HT
Subvention maximale : 18 900 €
Avance remboursable : 37 800 €

Ainsi, l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne se décompose en 95 400 € d'avances remboursables et 47 700 € de subventions maximales.

Le versement de ces aides est subordonné à la conclusion de conventions entre l'Agence de l'Eau et Lyonnaise des Eaux France, définissant les conditions d'attribution. L'octroi de ces concours financiers nécessite l'accord de la Communauté urbaine de Bordeaux, en sa qualité de délégant, qui se traduira par une signature des conventions précitées en pieds d'acte.

Considérant l'importance de ces travaux pour assurer la qualité de la ressource en eau potable et le respect des normes en vigueur, il s'avère opportun de répondre favorablement.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Président à signer les conventions précitées en pied d'acte.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE TURON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
17 MAI 2005**

